

Acte à classer

del_0092_2023

1	2	3	4	5	6
En préparation	Pour signature	Prêt à transmettre	En attente retour Préfecture	> AR reçu <	Classé

Identifiant FAST : ASCL_2_2023-09-15T16-52-43.00 (MI247528076)

Identifiant unique de l'acte : 027-200065787-20230911-del_0092_2023-BF (Voir l'accusé de réception associé)

Objet de l'acte : pesallpjdob_Budget81_DM2_812023022_seal

Date de décision : 11/09/2023



Nature de l'acte : Documents budgétaires et financiers

Matière de l'acte : 7. Finances locales
7.1. Decisions budgétaires

Identifiant unique de l'acte antérieur :

Acte : pesallpjdob_Budget81_DM2_812023... Multicanal : Non

Pièces jointes :

del_0092_2023_decision... Type PJ : 70_DE - Délibération



[Imprimer la PJ avec le tampon AR](#)

Groupe émetteur de l'acte : TOUS

Classer

Annuler

Préparé

Transmis

Accusé de réception

Date 15/09/23 à 16:52

Date 15/09/23 à 16:52

Date 15/09/23 à 17:01

Par BUNEL Nadège

Par BUNEL Nadège

Nombre de conseillers :	56
En exercice :	56
Présents	30
Votants par procuration	15
Absents	8
Total des votes	45

7. Finances locales
7.1 – Décisions budgétaires

L'an deux mille vingt-trois, le onze septembre à 19h00, les membres du Conseil Communautaire de la Communauté de Communes de Pont-Audemer Val de Risle, légalement convoqués en date du cinq septembre 2023 se sont réunis, en session ordinaire sous la présidence de Monsieur Courel.

TITULAIRES PRESENTS : Mme DE ANDRES, Mme DA SILVA, Mme ROULAND, M. BOUET, M. TIHY, M. HANGARD, Mme DUONG, M. LAMY, M. CALMESNIL, M. MARIE, M. DARMOIS, M. CANTELOUP, Mme GAUTIER, Mme DUTILLOY, Mme ROSA, Mme LOUVEL, M. BEAUDOUIN, Mme DUVAL, M. BURET, Mme MONLON, Mme CABOT, Mme QUESNEY, M. AUBE, M. SWERTVAEGER, M. COUREL, M. SENINCK, M. RUVEN, M. SIMON, M. LEGRIX, Mme BOURNISIEU

TITULAIRES EXCUSES : M. FOURNIER, M. BOUCHER, M. BISSON, M. LEROY, Mme DEFLUBE, M. DUMESNIL, M. BONVOISIN, M. BARRE, M. TIMON, M. LEFRANCOIS, M. DUCLOS, M. VALLEE, M. MORDANT, Mme BOQUET, M. DOUYERE, Mme BINET, M. PLATEL, M. BLAS

SUPPLEANTS PRESENTS : M. DELONGUEMARE, M. MEAUDE, Mme QUEVAL, M. VETEL, Mme MONTIER

PROCURATIONS : M. FOURNIER à M. MARIE, M. BOUCHER à M. DELONGUEMARE, M. BISSON à Mme ROULAND, M. LEROY à M. COUREL, Mme DEFLUBE à M. BOUET, M. DUMESNIL à M. SIMON, M. BONVOISIN à Mme DE ANDRES, M. BARRE à M. MEAUDE, M. TIMON à M. DARMOIS, M. LEFRANCOIS à M. CANTELOUP, M. DUCLOS à Mme GAUTIER, M. VALLEE à M. TIHY, M. MORDANT à M. RUVEN, Mme BOQUET à Mme QUEVAL, M. BLAS à Mme BOURNISIEU

SECRETAIRE DE SEANCE : Mme. DA SILVA

del_0092_2023 Décision Modificative n°2 – Budget CCPAVR

La présente décision modificative a pour objet de procéder aux ajustements nécessaires sur les crédits votés au budget primitif 2023 comme suit :

La section d'investissement s'équilibre en dépenses et recettes à hauteur de 37 856 €, comprenant :

En dépenses :

- Nature 2313 (constructions) pour la somme de 21 000 euros, correspondant au complément de travaux lot 6 de plomberie, du chantier Pôle de Quillebeuf, ainsi qu'aux prix du marché révisable.
- Nature 2318 (autres immobilisations corporelles en cours), pour la somme de 16 856 euros, permettant l'équilibre de la DM.

Gestionnaire	Fonction	Nature	Chapitre	Service	Antenne	Libellé	Montant
AMGT	020	2313	23		POLEQUILLE	CONSTRUCTIONS	5 700,00 €
BATIMENT	020	2313	23		POLEQUILLE	CONSTRUCTIONS	15 300,00 €
SF	01	2318	23		FINANCES	AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES EN COURS	16 856,00 €
						TOTAL	37 856,00 €

En recettes :

- Nature 1321 (état et établissements nationaux), pour la somme de 37 856 euros, correspondant à la subvention DETR des travaux du pôle de Pôle de Quillebeuf.

Gestionnaire	Fonction	Nature	Chapitre	Service	Antenne	Libellé	Montant
BATIMENT	020	1321	13		POLEQUILLE	ETAT ET ETABLISSEMENTS NATIONAUX	37 856,00 €
TOTAL							37 856,00 €

La section de fonctionnement s'équilibre en dépenses et recettes à hauteur de 4 000 €, comprenant :

En dépenses :

- Nature 64111 (rémunération principale) pour la somme de 18 500 euros, crédits nécessaires au règlement des missions intérim service OM.
- Nature 61558 (autres biens mobiliers) réduction de la somme de -2 000 euros, permettant d'alimenter la nature 64 111.
- Nature 65548 (autres contributions) réduction de la somme de -12 500 euros, permettant d'alimenter la nature 64111.

Gestionnaire	Fonction	Nature	Chapitre	Service	Antenne	Libellé	Montant
BRIGVERTES	830	61558	011		BRIGVERTE	AUTRES BIENS MOBILIERS	- 2 000,00 €
BRIGVERTES	830	65548	65		ONF	AUTRES CONTRIBUTIONS	- 8 000,00 €
BRIGVERTES	831	65548	65	GEMA	SMGSN	AUTRES CONTRIBUTIONS	- 4 500,00 €
PAIE	812	64111	012	ENVI	OM	REMUNERATION PRINCIPALE	14 500,00 €
PAIE	812	64111	012	ENVI	OM	REMUNERATION PRINCIPALE	4 000,00 €
TOTAL							4 000,00 €

En recettes :

- Nature 6419 (remboursements sur rémunération du personnel), pour la somme de 4 000 euros, régularisation de recettes du service OM, permettant l'équilibre de la DM.

Gestionnaire	Fonction	Nature	Chapitre	Service	Antenne	Libellé	Montant
PAIE	812	6419	013	ENVI	OM	REMBOURSEMENTS SUR REMUNERATIONS DU PERSONNEL	4 000,00 €
TOTAL							4 000,00 €

Aussi, au regard de ce qui précède,

VU l'article L.1611-12 du code général des collectivités territoriales ;
VU le budget primitif 2023 délibéré le 12 avril 2023.

CONSIDERANT la nécessité d'ajuster les crédits votés au budget 2023,

*Le Conseil Communautaire,
Après en avoir délibéré
A l'unanimité,
Décide,*

- **D'APPROUVER** la décision modificative n° 2 du budget principal de la Communauté de Communes de Pont-Audemer Val de Risle exposée ci-dessus pour un montant total de 37 856 € équilibré en section d'investissement et pour un montant de 4 000 € équilibré en section de fonctionnement.

Pont-Audemer, le 11 septembre 2023
le Président
qui certifie que la présente délibération a été
adressée à la Préfecture de l'Eure


Francis COUREL

